



Union des Propriétaires de Mesquer-Quimiac.

- - Assemblée générale annuelle

Elle s'est tenue le 3 août à la salle de la Vigne en présence de M Jean-Pierre Bernard, maire de Mesquer et d'une centaine de participants sous la présidence de Jean-Yves Gouret, vice-président, qui assure l'intérim de la présidence depuis la démission, pour des raisons de santé, d'André Férey.

Après avoir fait approuver à l'unanimité le compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 4 août 2010, le président aborde l'ordre du jour :

-Rapport moral

Depuis l'assemblée générale de 2010, le conseil d'administration s'est réuni 8 fois, sans compter les réunions fréquentes du bureau et de la commission Internet. L'association fonctionne pour la gestion courante de manière très simple et réactive. On trouvera ci-dessous le résumé de ses activités au cours de l'exercice écoulé –le cinquantième depuis sa création en 1961.

1–Urbanisme et vie locale.

C'est le cœur de l'activité de l'association depuis son origine. Nous sommes principalement intervenus en 2010 sur deux points :

- La sécurisation de la RD 452, route départementale qui va à Piriac par la côte; traversant en particulier la zone de Soursac – Lanséria, très fréquentée l'été pour les allers et retours de plage. Ce problème ne dépend pas directement de la commune puisqu'il concerne une départementale, en dehors de la limite d'agglomération, mais il revient malheureusement année après année. L'an dernier nous avons évoqué les actions menées pour supprimer le projet de mise en sens unique et souligné que les solutions provisoires semblaient assez peu appropriées. Nous avons de nouveau une question précise de nos adhérents : « Quand la limitation de vitesse à 50 à l'heure sera-t-elle effective ? ».

Lors de l'inauguration de la Zone Promota le 22 avril nous avons été informé par M. Leoux, conseiller général qu'un projet intégrant une piste cyclable entre Promota et Brambell serait mis en œuvre au deuxième semestre de cette année. Question à M. le Maire : qu'en est-il exactement, en quoi consiste le projet et quels sont les délais de réalisation ?

Le Plan Local d'Urbanisme. Notre association est agréée par la préfecture comme association d'usagers depuis juillet 2009. Nous avons été très présents sur ce sujet et nous en avons suivi toutes les péripéties. En résumé :

- novembre 2010 : nouveau PADD adopté par le conseil municipal et nouvel avis défavorable de la Commission des Sites qui préconise la réalisation d'études environnementales.

- 1^{er} mars 2011 : accord du préfet pour continuer le processus à condition de réaliser l'étude demandée, de respecter le principe de continuité pour le club house du golf en vertu de la loi littorale et de respecter la chose jugée pour les terrains du chemin de la Chambre.
 - 4 mai. réunion publique : (nous en avons fait la demande à M. le Maire par courrier du 16 mars). Mme Sarrazin du cabinet SCE a exposé les principales lignes du projet.
 - 21 juin : Eugène Laigle, Max Nourry et Jean Yves Gouret ont participé à une dernière réunion des personnes publiques associées.
 - 4 juillet : le Conseil Municipal a arrêté le projet définitif. Celui-ci est actuellement soumis aux personnes publiques associées. Nous en avons reçu pour notre part une copie le 22 juillet en tant qu'association agréée et nous disposons d'un délai de trois mois pour donner notre avis.
- Il est possible d'en prendre connaissance en mairie.
- L'enquête publique au cours de laquelle seront reçues les observations interviendra à l'issue de ce délai de trois mois.

Tout le long du processus nous avons fait diverses remarques d'ordre général en particulier sur la réduction drastique, plus ou moins fondée à notre avis, des zones d'urbanisation futures ...et nous avons acquis une bonne connaissance du dossier. Cette compétence est à la disposition des adhérents qui auraient besoin d'éclairages particuliers.

Point particulier du PLU, le golf : Dans sa nouvelle version, le PLU maintient les contraintes d'urbanisme précédentes.

Nous restons interrogatifs sur la volonté ou la possibilité des promoteurs de réaliser le golf, évidemment moins simple à rentabiliser que la phase résidentielle du projet. Connaissant une centaine de golfs, en France et ailleurs, on peut faire ces simples remarques :

- les projets commencent toujours par le golf suivi de la partie immobilière,
- dans certains golfs de très bon niveau et très fréquentés le club house est éloigné et même parfois très éloigné du départ ou de l'arrivée du parcours. Dès lors était-il nécessaire d'abandonner le projet initial qui respectait les contraintes d'urbanisme ?

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises dans le passé pour marquer notre intérêt à la réalisation de ce projet. Nous continuerons à suivre ce dossier car la cohérence du PLU exige à notre avis la certitude de son exécution.

2.- Notre participation aux animations loisir et culture de la commune.

Nous le faisons de trois manières.

- avec l'Office de Tourisme dont nous sommes membre du Conseil d'Administration et du Bureau.
- en organisant nous-mêmes des conférences au cours de l'été : Après avoir créé les cafés culturels nous sommes passés aux conférences sous le chapiteau du Comité des Fêtes. En 2010 quatre conférences de très bon niveau ont été organisées, la palme de la fréquentation avec plus de 180 participants ayant été atteinte avec « La bataille des Cardinaux » le 10 août.

Au programme de cette année : les algues vertes suivie par plus de 120 personnes, l'histoire de l'île Dumet suivie par plus de 160 personnes et à venir; le 9 août, la sélection au secours des huîtres. Tous nos remerciements à Thierry Bercault, principal artisan de ces animations. Pour l'an prochain nous restons ouverts à toutes propositions.

Nous avons enfin participé à quelques unes des grandes animations de la municipalité _comme le forum des associations et le triathlon.

-

3.- Le site internet.

Ce site, intégralement développé en interne est de plus en plus riche en informations de très bon niveau. Il devient le moyen principal de communication de notre association puisque plus des deux tiers des adhérents sont équipés et se connectent régulièrement. La fréquentation moyenne est d'environ 350 visites par mois, On s'efforce de mettre à jour régulièrement les actualités que nous jugeons susceptibles de vous intéresser, les liens utiles avec d'autres sites et applications. Il fonctionne dans les deux sens, vous pouvez nous faire parvenir tous vos commentaires et suggestions sur tous les sujets. Le site fait aussi fonction de centre documentaire de l'association avec des dossiers très complets:

- La « saga judiciaire » de l'ERIKA
- L'historique et toutes les informations sur l'élaboration du PLU.
- Les permis de construire et autorisations d'urbanisme mis à jour chaque trimestre depuis 2007
- Les principaux travaux de la commune
- Des articles et autres supports sur les conférences de l'été.
- Etc

Un espace accessible par mot de passe est réservé aux adhérents..

-

4-Conclusion :

Notre association est reconnue comme interlocuteur compétent dans ses domaines d'action. Nos relations avec la municipalité sont très suivies et nous pouvons dire que nous traitons de tous les sujets avec franchise, souci de l'intérêt général et une convivialité de bon aloi. Nous regroupons aujourd'hui 245 propriétaires pour la grande majorité des familles et une association, le Village de Soursac ce qui fait au total plus de 500 personnes. Mais plus nous serons nombreux plus nous serons forts. N'hésitez pas à faire adhérer vos amis !

Merci Monsieur le Maire pour votre présence assidue à nos assemblées.

Rapport financier, exercice clos le 31 mars 2011. (en Euros)

Recettes :	4 426
Dépenses :	3 415
Solde de l'exercice :	1 010
Provision cinquantenaire	2 700
Disponibilités	8269

La proposition de fixer la cotisation pour 2012 à 18 Euros est adoptée par 91 voix pour, 3 contre et 2 abstentions

Elections au Conseil d'administration.

Quatre postes étaient à pourvoir suite à deux fins de mandat et 2 démissions. Marcelle GALLERAND et Max NOURRY sont réélus à l'unanimité. Martine GAUVIN, nouvelle candidate, est élue à l'unanimité.

Intervention du maire.

M. Jean-Pierre Bernard a souligné tout d'abord les très bonnes relations de travail qui existent entre la municipalité et notre association puis il a répondu aux questions posées : PLU : confirmation de la possibilité de consultation du projet PLU en mairie. L'enquête publique sera lancée vers la fin de l'année après réception des avis des personnes publiques associées.

Golf : Le maire reste optimiste sur sa réalisation et indique qu'en tout cas, l'autorisation d'achever la zone résidentielle de la ZAC sera subordonnée à la réalisation préalable du parcours de golf et du club house.

RD 452 : Parallèlement à la réalisation d'une piste cyclable indépendante entre la rue d'Hoedic et Port au Loup annoncée par le Conseil Général à partir d'octobre 2011, la municipalité a demandé le classement dans la voirie communale de la partie de route objet de la demande de sécurisation. La limite d'agglomération pourra ainsi être déplacée et permettre la limitation de vitesse demandée.

Autres points :

-le circuit Vélocéan ne passera pas par le chemin de la Chambre.

-Rue de Kercabellec : cette voie qui est déjà en sens unique va être réaménagée avec une piste cyclable et diminution de la largeur « voiture » ce qui permettra une meilleure sécurité.

Bruit des camions vides au rond point de Kerro : des afficheurs de vitesse pourraient y être installés.

Architecture : sur Quimiac en particulier, en raison de la grande diversité de l'existant, les toitures intégrant des formes arrondies pourront être autorisées dans le PLU.

La réunion s'est terminée à 11h15

II -Le cinquantenaire de l'association.

-Charles Lequimener, ancien président a fait revivre, dans un exposé très documenté, les premières heures et les moments forts de l'Association qui fut créée en 1961.

-Thierry Bercault -dans une présentation visuelle a exhumé des archives officielles quelques projets spectaculaires heureusement inaboutis.

-Une exposition photos « MESQUER hier et aujourd'hui » a souligné des contrastes saisissants entre les images anciennes des différents des quartiers de la commune et celles d'aujourd'hui.

Après le traditionnel verre de l'amitié. Un buffet campagnard a réuni 110 participants dans une ambiance des plus conviviales.

JEAN YVES GOURET

le6 août 2011